



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BNP Paribas et BPCE créent Estreem, nouveau leader français et acteur majeur européen du processing de paiements

Paris, le 13 février 2025

Après avoir annoncé en juin dernier leur projet de partenariat stratégique dans le domaine des paiements, BNP Paribas et BPCE ont finalisé, dans le respect du calendrier prévu, leur accord donnant naissance à Estreem, nouveau leader français du processing de paiements, et fixe un calendrier à horizon 2028. L'ambition est de placer Estreem dans le Top 3 des processeurs en Europe.

Cette nouvelle société combine les expertises et les meilleures technologies des deux groupes en matière de processing de paiements, au bénéfice de leurs clients particuliers et professionnels porteurs de cartes physiques et digitales, et des commerçants. Amenée à traiter l'ensemble des paiements par carte en Europe de BNP Paribas et du Groupe BPCE, soit 17 milliards de transactions par an, Estreem deviendra ainsi le leader français du processing avec 30% du volume des paiements carte en France. L'ambition d'Estreem est également de se placer parmi le Top 3 des processeurs en Europe. La création de cette *joint-venture* accompagne l'ambition des deux établissements de placer les paiements au cœur de leur offre. A terme, ses services pourront être proposés à d'autres établissements bancaires.

Grâce à Estreem, détenue à 50% par BNP Paribas et à 50% par BPCE, les deux groupes entendent s'appuyer sur une plateforme monétique qui intègre les meilleures normes technologiques dans le domaine des paiements, y compris des services instantanés, des solutions multi-schemes (Visa, Mastercard, CB, etc.) et des fonctionnalités adaptées à de nombreux pays. Estreem intégrera également les nouveaux moyens de paiements digitaux, notamment Wero.

Le processeur couvrira l'ensemble du périmètre technologique de l'activité monétique (édition et exploitation logicielle) ainsi que les activités de gestion des opérations. La création de ce nouvel acteur s'inscrit dans un contexte de digitalisation croissante des usages (accélération des paiements mobiles, expansion du e-commerce, demande d'instantanéité). En alliant expertise, technologie avancée et une compréhension approfondie des besoins du marché, Estreem proposera une expérience optimisée aux clients de BNP Paribas et du Groupe BPCE, avec le développement de nouveaux services et de nouvelles fonctionnalités de gestion des cartes bancaires.

Estreem emploiera plus de 300 personnes, notamment les équipes déjà en place dans le cadre du partenariat initié en 2005 entre BNP Paribas et BPCE pour l'édition de logiciels de processing paiements (Partecis). Antoine Leclercq en est nommé directeur général et Vincent Querette, directeur général délégué.



Thierry Laborde, BNP Paribas & Yves Tyrode, Groupe BPCE
Crédit photo : Les Créateurs d'émotions Films

Les prochaines étapes du développement d'Estreem se poursuivront selon le calendrier suivant :

2025-2026 : construction et évolution de la plateforme technologique de gestion des opérations de processing de paiements.

2027-2028 : bascule des opérations de processing monétique depuis les établissements bancaires des deux groupes vers Estreem pour la France.

Dès 2028 : ouverture de la plateforme à d'autres établissements bancaires, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises, et développement sur les marchés européens prioritaires (Belgique, Italie).

Yves Tyrode, Directeur général Digital & Payments, Groupe BPCE, déclare : « Nous sommes fiers de donner naissance à Estreem, le futur leader français du processing de paiements, qui ambitionne de se hisser parmi les trois premiers acteurs en Europe. Ce partenariat stratégique avec BNP Paribas démontre notre engagement à innover face aux défis du secteur, en combinant nos expertises et compétences pour offrir des solutions de pointe, à la fois rapides, sûres et adaptées aux besoins des clients. La qualité de l'équipe dirigeante d'Estreem et de l'ensemble des collaborateurs mobilisés sur ce projet sont les meilleures garanties de notre capacité à relever ce défi et à construire ainsi l'avenir des paiements en France et en Europe ».

Thierry Laborde, Directeur général délégué de BNP Paribas, ajoute : « Estreem constitue une véritable avancée stratégique à la lumière de la profonde transformation du marché des paiements, où fiabilité, sécurité et fluidité sont au cœur des échanges et attentes. Grâce à cette plateforme à dimension européenne, nous renforçons significativement notre capacité à proposer des services performants à nos clients marchands et consommateurs, ainsi que notre capacité à leur proposer des services innovants en anticipant notamment leurs besoins. Nous sommes très enthousiastes de ce partenariat avec le Groupe BPCE : notre complémentarité, la mise en commun de nos compétences et technologies ainsi que la qualité de nos équipes nous donnent pleine confiance dans notre capacité à être un acteur majeur des paiements en France et en Europe. »

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE est le deuxième acteur bancaire en France et quatrième en Europe. Avec 100 000 collaborateurs, il est au service de 35 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne ainsi que la Banque Palatine et Oney. Il déploie également au niveau mondial les métiers de gestion d'actifs et de fortune, avec Natixis Investment Managers, et de banque de grande clientèle avec Natixis Corporate & Investment Banking. La solidité financière du Groupe est reconnue par quatre agences de notation financière avec les notes LT de rang senior préféré suivantes : Moody's (A1, perspective stable), Standard & Poor's (A+, perspective stable), Fitch (A+, perspective stable) et R&I (A+, perspective stable).

À propos de BNP Paribas

BNP Paribas est la première banque de l'Union européenne et un acteur bancaire international de premier plan. Elle est présente dans 63 pays et rassemble près de 183 000 collaborateurs, dont plus de 145 000 en Europe. Le Groupe détient des positions clés dans ses trois grands pôles opérationnels : Commercial, Personal Banking & Services pour l'ensemble des banques commerciales du Groupe et plusieurs métiers spécialisés parmi lesquels BNP Paribas Personal Finance ou encore Arval ; Investment & Protection Services pour les solutions d'épargne, d'investissement et de protection ; et Corporate & Institutional Banking, centré sur les clientèles Entreprises et Institutionnels. Fort d'un solide modèle diversifié et intégré, le Groupe accompagne l'ensemble de ses clients (particuliers, associations, entrepreneurs, PME, grandes entreprises et institutionnels) pour les aider à réaliser leurs projets en leur proposant des services de financement, d'investissement, d'épargne ou de protection. En Europe, BNP Paribas est composé de quatre marchés domestiques : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg. Le Groupe déploie également son modèle intégré de banque commerciale dans les pays du bassin méditerranéen, en Turquie et en Europe de l'Est. Acteur bancaire international de premier plan, le Groupe dispose de plateformes et de métiers leaders en Europe, d'une forte présence dans la zone Amériques, ainsi que d'un dispositif solide et en forte croissance en Asie-Pacifique. BNP Paribas met en œuvre dans l'ensemble de ses activités une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale lui permettant de contribuer à la construction d'un futur durable, tout en assurant la performance et la stabilité du Groupe.

Contacts presse Groupe BPCE

Christophe Gilbert : 06 73 76 38 98
christophe.gilbert@bpce.fr

Mélissa Bourguignon : 06 17 56 95 37
melissa.bourguignon@bpce.com

groupebpce.com



Contacts presse BNP Paribas

Astrid Sancho : +33 (0)7 62 52 36 41
astrid.sancho@bnpparibas.com

Thomas Alexandre : +33 (0)6 02 19 48 69
thomas.alexandre@bnpparibas.com